

Communiqué de presse

La protection phytosanitaire protège la production régionale suisse

scienceindustries salue le rejet par le Conseil national de deux initiatives

Zürich, 20 juin 2019

scienceindustries se félicite du ferme refus opposé par le Conseil national aux initiatives sur l'interdiction des pesticides et sur l'eau potable. La grande Chambre s'est avisée des fâcheuses conséquences qu'auraient ces deux textes pour la sécurité alimentaire de la population suisse. Ils porteraient gravement préjudice non seulement à l'agriculture, mais aussi à la place scientifique suisse, à l'industrie agro-alimentaire, au commerce et au secteur de la restauration et de l'hôtellerie dans notre pays.

Les initiatives sur l'interdiction des pesticides et sur l'eau potable veulent restreindre radicalement le recours aux pesticides, aux biocides et aux antibiotiques et interdire les importations d'aliments produits avec des pesticides. Accepter ces textes aurait des répercussions existentielles pour les agriculteurs et entraînerait une augmentation massive des prix des denrées alimentaires.

Nuisibles bien au-delà de l'agriculture

Ces initiatives sont directement préjudiciables aux consommateurs, puisqu'elles feraient grimper les prix de l'alimentation en Suisse en étranglant l'offre et en restreignant la liberté de choix. Ipso facto, elles stimuleraient le tourisme d'achat dans les pays limitrophes. Leur acceptation se traduirait par un déclin massif de l'offre de produits régionaux, de sorte que l'industrie agroalimentaire, le commerce, la restauration et l'hôtellerie en souffriraient aussi. Elles affaibliraient la Suisse en tant que pôle de recherche et pourraient conduire de nombreuses entreprises, surtout internationales, à reconsidérer le choix de notre pays comme lieu d'implantation. Enfin, interdire les biocides dans la transformation des produits agricoles menacerait la sécurité alimentaire.

Les agriculteurs bio sont également tributaires de produits phytosanitaires

Les initiatives ne tiennent aucun compte du fait que tous les agriculteurs, conventionnels ou pratiquant les PER (prestations écologiques requises), la PI (production intégrée) ou la production bio, utilisent des produits phytosanitaires. Interdire les pesticides "de synthèse" n'a aucun sens, puisque le fait d'être synthétiques ou non ne dit rien de leur toxicité effective: ainsi les pesticides biologiques - qu'ils soient directement tirés de la nature ou issus d'un processus de fabrication - ne sont pas par définition inoffensifs. La majorité des préparations à base de cuivre, par exemple, fréquemment utilisées en agriculture bio, sont des produits de synthèse considérés comme nocifs pour les organismes aquatiques et ceux du sol.

Un contre-projet ne serait pas utile. Il faut s'en tenir au Plan d'action

Le Conseil national a également reconnu qu'opposer un contre-projet à ces deux initiatives serait inefficace, puisque l'agriculture s'emploie déjà très activement à réduire les apports indésirables dans l'eau et le recours aux antibiotiques dans le cadre du plan d'action du Conseil fédéral sur les produits phytopharmaceutiques et de la stratégie de résistance aux antibiotiques. Notre association et nos entreprises membres sont d'ailleurs directement impliquées dans des projets concrets sous l'égide de ce plan. En outre, les entreprises du secteur agricole investissent dans la recherche pour développer de nouveaux principes actifs phytosanitaires de plus en plus efficaces et respectueux de l'environnement.

Informations complémentaires sous: www.agrar-industrie.ch

Renseignements:

Sabrina Ketterer, Communication, sabrina.ketterer@scienceindustries.ch tél. +41 44 368 17 43
Anna Bozzi, responsable du dossier, anna.bozzi@scienceindustries.ch tél. +41 44 368 17 64